

Maître Nicolas SIROUNIAN
SELARL PROVANSAL AVOCAT ASSOCIES

Avocat au barreau d'AIX-EN-PROVENCE

23, cours Mirabeau - CS 20875

13626 AIX-EN-PROVENCE Cedex 1

Tél. : 04.13.24.13.63 – E-mail : f.hoffmann@provansal.eu

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**Sur la commune de TRETTS (13530), 5, rue Victor Hugo,
dans un ensemble immobilier, cadastré section AD n°86 pour 82 ca,**

UN APPARTEMENT de 34,28 m² situé au 1^{er} étage (lot 3)

MISE A PRIX DE TRENTE-DEUX MILLE EUROS (32.000 €)

VISITE LE LUNDI 28 JUIN 2021 DE 14H30 A 15H30

**L'ADJUDICATION EST FIXEE LE LUNDI 12 JUILLET 2021
A 9 HEURES** du matin

par-devant le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'Aix-en-Provence,
Palais de Justice, quartier Jas de Bouffan, impasse des Frères-Pratési,
13090 AIX-EN-PROVENCE.

**DESIGNATION DES BIENS
MIS EN VENTE :**

D'après le titre de propriété

Dans un ensemble immobilier situé à TRETTS
13530 (Bouches-du-Rhône) – 4, avenue
Jean Jaurès et 5, rue Victor Hugo,
Cadastré section AD n°86, lieudit Avenue
Jean Jaurès pour 82 ca,

Le lot numéro TROIS (3) :

Un appartement situé au 1^{er} étage du
bâtiment unique, accès rue Victor Hugo par

le côté gauche du 1^{er} étage, teinté en jaune
sur le plan du 1^{er} étage,

Comprenant : une chambre, une salle d'eau
avec water-closet et un séjour avec cuisine,
Et les 180/1.000èmes de la propriété du sol
et des parties communes générales.

Ledit ensemble immobilier ayant fait l'objet
d'un état descriptif de division et règlement
de copropriété établi aux termes d'un acte
reçu par Me Solange LENTHERIC, Notaire
à Marseille le 3 mai 2012, publié au SPF

d'Aix-en-Provence 1 le 25 mai 2012, volume 2012P n°6641.

D'après le procès-verbal de description :

Me Franck MASCRET, Huissier de Justice associé à Marseille a établi le 13 novembre 2019 un procès-verbal descriptif, annexé au cahier des conditions de vente, aux termes duquel il apparaît que l'appartement se compose d'une entrée distribuant un séjour/cuisine, une pièce obscure et une pièce d'eau/WC.

Les lieux sont occupés à titre gracieux par la mère du débiteur.

Le syndic de copropriété n'a pas pu être identifié.

Le certificat de mesurage établi par Monsieur NASRATY stipule une surface loi Carrez de **34,28 m²**.

PROCEDURE :

La présente vente est poursuivie à LA REQUETE DE :

La société dénommée **CAISSE D'EPARGNE CEPAC**, banque coopérative régie par les articles L 512-85 et L 512-104 du Code Monétaire et Financier, société anonyme à directoire et à conseil d'orientation et de surveillance, au capital de 318.296.700 €, immatriculée au RCS de Marseille sous le numéro B 775 559 404, dont le siège social est à MARSEILLE (13006), Place Estrangin Pastré, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, domicilié audit siège es qualité,

CREANCIER POURSUIVANT

Ayant pour Avocat **Maître Nicolas SIROUNIAN** Avocat associé au sein de la **SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES**, Avocat au Barreau d'AIX-EN-PROVENCE, y demeurant 23, cours Mirabeau, CS 20875 - 13626 AIX-EN-PROVENCE Cedex 1 – tél. : 04.13.24.13.63 – fax : 04.96.10.11.12.

Etant précisé que les enchères ne sont recevables que si elles sont portées par un Avocat inscrit au barreau d'AIX-EN-PROVENCE muni d'un chèque de banque de 10 % de la mise à prix établi à l'ordre de la CARPA ou d'une caution bancaire de même montant, sans que cette garantie puisse être inférieure à 3.000 euros.

Pour de plus amples renseignements :

-s'adresser à **Maître Nicolas SIROUNIAN**, Avocat au Barreau d'AIX-EN-PROVENCE (13100), 23, cours Mirabeau – Tél. : 04.13.24.13.63 – **f.hoffmann@provansal.eu** ou sur le site internet de son cabinet **www.provansal.eu**

- Au greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire d'AIX-EN-PROVENCE (13090), quartier Jas de Bouffan, impasse des Frères Pratési, pour consulter le cahier des conditions de vente.

Fait à Marseille, le 20 mai 2021.

Maître Nicolas SIROUNIAN